

Centre Hospitalier de Valenciennes

Soutenez les professionnels de santé de demain

Versez votre taxe d'apprentissage à l'Institut de
Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) du Centre
Hospitalier de Valenciennes



CENTRE HOSPITALIER
DE VALENCIENNES

Centre Hospitalier de Valenciennes

Hôpital Jean BERNARD

L'IFMS , un acteur incontournable de la formation en santé



L'institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS) du Centre Hospitalier de Valenciennes (CHV) forme près de 700 étudiants par an sur son campus, au sein de 4 formations préparant aux métiers d'infirmier, d'aide-soignant, de puéricultrice, et d'auxiliaire de puériculture.

Doté d'une équipe dynamique, aux compétences riches et diversifiées et d'un environnement propice à l'apprentissage des connaissances et au développement des compétences, notre institut est fortement engagé dans la dynamique de formation de l'ensemble des professionnels de santé du Bassin du Hainaut, que ce soit en formation initiale ou continue.

Les approches pédagogiques fondées sur le numérique, la ludopédagogie, la réalité virtuelle et la simulation en santé nécessitent un haut niveau d'expertise et du matériel de pointe. La qualité des formations et l'environnement proposé aux étudiants sont primordiaux pour le développement de l'attractivité des métiers de la santé. Le bien-être des étudiants est une préoccupation constante des équipes pédagogiques.

Notre IFMS s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration de la qualité des pratiques pédagogiques et de son organisation. Il est certifié Qualiopi pour ses actions de formation et de VAE, attestant de la qualité des prestations et garantissant aux entreprises et aux apprenants la fiabilité et la pertinence des formations dispensées.

Versez votre taxe d'apprentissage à l'IFMS du CHV et soutenez nos projets pédagogiques innovants et nos actions en faveur du bien-être de nos apprenants

!

Nos chiffres clés

700 Etudiants

- 30 cadres de santé formateurs
- 186 étudiants en soins infirmiers
- 60 élèves aides-soignants
- 28 élèves puéricultrices
- 22 élèves auxiliaires de puériculture

4 Parcours de formation initiale

- Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)
- Institut de formation d'Aides-Soignants (IFAS)
- Institut de formation d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP)
- Ecole de puéricultrice

1 Référence sur le territoire

- Label Qualiopi
- Label Campus Sans tabac
- 95% de diplômés

Retrouvez toutes les informations ici



Nos valeurs

✓ Collectif

Car nous sommes convaincus de l'importance de l'apprentissage par ses pairs, chaque étudiant en soins infirmiers de 1ère et 2ème année peut être parrainé par un étudiant de 3ème année afin d'être accompagné et soutenu dans son parcours. Nos étudiants bénéficient également de la possibilité de réaliser leur formation en apprentissage.

✓ Innovation

Nous garantissons à nos apprenants un haut niveau d'expertise et une appréhension fine des réalités auxquelles ils seront confrontés notamment via l'usage des nouvelles technologies, de la ludopédagogie, et de la simulation en santé grâce à nos salles de simulation, nos mannequins haute fidélité et à la réalité virtuelle.

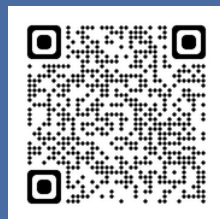
✓ Initiative

Nous sommes convaincus de l'importance de former des professionnels autonomes et forces d'initiative. Nous impliquons ainsi nos apprenants dans la gestion de projet via l'organisation de forums de prévention, de journées portes ouvertes, de séminaires de formation sur des thématiques comme la recherche en soins infirmiers, la santé de la femme et les soins palliatifs afin qu'ils acquièrent une vision globale de leur métier.

✓ Bien-être

Soucieux du bien-être des apprenants, à l'écoute des besoins exprimés, et convaincus de l'impact de l'environnement sur la qualité de l'apprentissage, nous mettons en place de nombreuses initiatives en ce sens : salle de relaxation et de bien-être, casques de réalité virtuelle, système « Ivasion », mobilier ergonomique, espaces de vie supplémentaires modernes et chaleureux, labellisation campus sans tabac.

Retrouvez toutes nos actions ici



Devenez acteurs de leur formation !



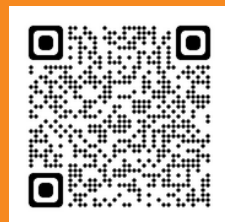
En versant la Taxe d'Apprentissage, vous contribuez directement à la formation de nos futurs soignants et à l'amélioration de leur employabilité. Cela permettra de soutenir notre établissement de formation et garantir la qualité de l'enseignement dispensé.

Vous nous permettrez de réaliser des investissements pédagogiques, de nous doter en matériels de formation à la pointe de la technologie et de développer nos programmes de formation :

- Extension des laboratoires de compétences
- Acquisition de matériel dédié à la simulation en santé, la réalité virtuelle ou le metavers
- Renforcement des dispositifs dédiés à la prévention en santé des étudiants
- Innovations pédagogiques à destination des futurs étudiants pour promouvoir les métiers du soin

Votre contribution est essentielle pour investir dans l'avenir et assurer la qualité de nos formations.

Connectez-vous à la plateforme



Devenez acteurs de leur formation !

Comment verser la taxe d'apprentissage ?

Le versement du solde de la taxe d'apprentissage s'effectue sur la plateforme de fléchage SOLTéA. Cette plateforme en ligne permet aux entreprises de verser la taxe d'apprentissage de manière rapide et efficace.

Connectez-vous à la plateforme SOLTéA :

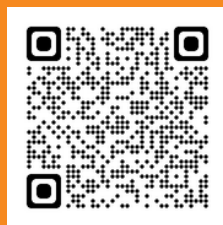
<https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive>

Choisir : UAI 0594899E

Quand verser la taxe d'apprentissage ?

À partir du 27 mai 2024 : Ouverture de la plateforme SOLTéA

Connectez-vous à la plateforme





Centre Hospitalier de Valenciennes

